

## PROCES-VERBAL DU 4 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois juillet à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHEVERNY dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mme GALLARD Lionella, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2023

Présents : Mme GALLARD, Mr TESSIER, Mr CHADENAS, Mme CLEMENT, Mr GIL, Mme DESOUCHES-GRANGEON, Mme DAZIN, Mme CARINE, Mme VACELET, Mme VIVANT, Mr de VIBRAYE Charles-Antoine, Mr GOUNY.

Absents excusés : Mr CHERRIER. a donné procuration Mr TESSIER. Mr CAZIN a donné procuration à Mr GOUNY Fabrice

Absent : Mr GUILLOT

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT Francine

### Ordre du jour :

- 1) - Espace polyvalent : dénomination voie de desserte.
- 2) – Centre bourg : dénomination du site du « poumon vert ».
- 3) – Poumon vert centre bourg : appel à projet du fonds MAÏF pour le Vivant - Nature 2050.
- 4) – Entreprise GEOSPORT – Lot n°2 – espaces paysagers - marché public création d'un espace polyvalent et paysager secteur sud est du bourg.: Avenant n°2.
- 5) – Espace polyvalent - Conseil Départemental : contrat de partenariat et d'intervention pour la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion.
- 6) – Personnel communal Mme FEUILLOY Delphine : attribution d'indemnités IFSE (Indemnités de Fonction, de sujétion et d'Expertise) et CIA (Complément d'Indemnité Annuel).
- 7) - Recensement de la population 2024 :
  - désignation de 3 agents recenseurs.
  - dotation forfaitaire de recensement.
- 8) – Distribution colis pour les séniors.
- 9) – Ecoles publique et privée : fêtes de fin d'année – achat de friandises
- 10) - Cérémonie des vœux 2024.
- 11) – Tour du Loir-et-Cher : participation communale.
- 12) – Affaires diverses.

### **Espace polyvalent – dénomination de la voie de desserte**

Le conseil municipal a mené une réflexion sur la dénomination de la nouvelle voie de desserte construite pour desservir les nouveaux espaces de stationnement dans le secteur sud-est.

Les dénominations suivantes ont été proposées : la voie de la Bouletière et la voie de la Briqueterie. Ces propositions de dénomination vont être soumises à la population lors de la parution du prochain bulletin municipal.

### **Dénomination du « poumon vert »**

Des discussions ont eu lieu pour dénommer le poumon vert situé dans le centre bourg.

Les trois propositions suivantes ont été soumises : Clos des noyers, parc de la mairie et le parc des biches. Ces trois suggestions vont être soumises à l'avis de la population dans le prochain bulletin municipal.

### **Poumon vert centre bourg : appel à projet du fonds MAÏF pour le Vivant - Nature 2050.**

La collectivité a candidaté à l'appel à projet du fonds Maïf pour le Vivant – Nature 2050, dans le but d'obtenir un financement relatif à l'acquisition d'une partie des parcelles de terrains FONTAINE, située dans le centre bourg constituée d'un « poumon vert » renfermant une biodiversité. La commune tient à ce que cet espace reste à l'état naturel.

Non seulement, elle veut que la faune et la flore de ce massif foncier naturel soient préservées, mais aussi favoriser leur développement. A ce titre, les actions suivantes vont être mises en place :

- La réalisation par le CDPNE (Conseil Départemental pour la Préservation de la Nature et de l'Environnement) d'un inventaire de la biodiversité de la flore et la faune du site.
- En partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) l'écoconstruction et implantations de nichoirs ainsi que l'implantation d'une tour à hirondelles..
- La mise en place d'ateliers participatifs avec les habitants en vue de faire connaître la biodiversité présente sur le site.
- L'installation de panneaux pédagogiques recensant la faune et flore présentes sur le lieu.

Le montant total des dépenses éligible au financement s'élève à 268 848.00 TTC. Ce montant comprend l'achat des terrains, d'une tour pour les hirondelles, d'un kit pour nichoirs, et l'inventaire de la biodiversité. Le montant de subvention attendu est de 125 708 €.

#### **Entreprise GEOSPORT – Lot n°2 – espaces paysagers – avenant n°2 création d'un espace polyvalent et paysager secteur sud est du bourg.**

Un avenant n°2 d'un montant de 8 400 € HT – 10 080.00 € va être passé avec l'entreprise GEOSPORT attributaire du lot n°2 espaces paysagers pour création d'un espace polyvalent et paysager secteur sud est du bourg. Cet avenant de plus-value a pour but la fourniture et la pose d'une clôture provisoire anti-cervidés pour empêcher les cervidés, gibiers de venir manger les végétaux (arbres, arbustes ect.....) qui vont être plantés sur les espaces de stationnement, espace polyvalent.

#### **Espace polyvalent - Conseil Départemental : contrat de partenariat et d'intervention pour la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion**

Dans le cadre du marché public relatif à la création d'une voie de desserte, d'une voie douce, d'espaces de stationnement, d'une aire de camping-cars, d'un espace polyvalent et d'espaces verts, dans le secteur sud-est du Centre Bourg la collectivité a prévu dans le cahier des charges du marché une clause sociale d'insertion permettant de promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion et plus généralement, de promouvoir l'emploi. La commune a décidé de confier au Conseil Départemental la mise en œuvre de l'exécution des heures d'insertion sociale dont la commune est donneur d'ordre. Un contrat de partenariat et d'intervention a été signé avec le Conseil Départemental pour la mise en œuvre de 351 heures de clauses sociales d'insertion pour un montant de 351 € soit 1 € de l'heure.

#### **Personnel communal Mme FEUILLOY Delphine : attribution d'indemnités IFSE (Indemnités de Fonction, de sujétion et d'Expertise) et CIA (Complément d'Indemnité Annuel).**

Le conseil municipal a décidé d'attribuer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, un régime indemnitaire à Mme FEUILLOY Delphine, agent pluri-communal à temps non complet. Elle percevra annuellement 402 € d'IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise) et 132 € de CIA (Complément Indemnitaire Annuel) .

#### **Recensement de la population 2024 désignation de 3 agents recenseurs et répartition de dotation forfaitaire de recensement.**

Mesdames LECARPENTIER Claude, DIEVART Noëlle, BLAISE Pascaline ont été désignées agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population 2024 qui se déroulera du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Leur rémunération sera basée à raison de 1 € par feuille de logement et 1.50 € par bulletin individuel. En complément, elles percevront une indemnité forfaitaire de 20 € pour leur participation à deux demie journées de formation.

#### **Distribution colis pour les séniors.**

La distribution des colis pour les séniors aura lieu du 10 décembre 2023 au 22 décembre 2023.

### **Ecoles publique et privée : fêtes de fin d'année – achat de friandises**

Les élèves chevernois scolarisés au sein des écoles privée et publique de Cheverny vont recevoir un paquet de friandises à l'occasion des fêtes de fin d'année au prix unitaire de 2 €. Le nombre d'enfants bénéficiaires d'un paquet de bonbons est de 77, effectif répartis pour 60 enfants scolarisés à l'école publique et 17 scolarisés à l'école privée. Le montant de la dépense globale est de 154 €.

### **Cérémonie des vœux 2024.**

La cérémonie des vœux 2024 aura lieu le samedi 13 janvier 2023 à 18 heures au domaine de La Porte Dorée situé au 32 route de Fougères à Cheverny.

### **Tour du Loir-et-Cher 2024 – participation communale**

La 63<sup>ème</sup> course cycliste « Tour du Loir-et-Cher » traversera le mercredi 10 avril 2023 la commune - (route de Cormeray, route du Lavoir, rue du Chêne des Dames et avenue du Château). L'association sportive a sollicité une subvention d'un montant de 0.15. Le conseil municipal a décidé d'autoriser le passage sur la commune mais de ne pas attribuer d'aide financière, jugeant que la course ne faisait que traverser la commune, sans s'y arrêter.